

La Lettre du Milieu Montagnard

N° 28 – Mars 2011

Pour la première fois un ECO congrès de montagnards en Normandie

Une manifestation qui rassemble 400 personnes venues de toute la France sur un site donné génère automatiquement des impacts sur l'environnement : production de déchets (le plus souvent en mélange), pollution liée au transport, consommations d'eau et d'énergie. A l'heure où chacun est appelé à faire preuve d'exemplarité dans ses comportements, il a paru évident au club alpin de Caen de proposer à la Fédération de prendre en compte l'aspect environnemental et le bilan carbone du congrès.



- Pour la **communication**, les supports papier ont été imprimés sur papier recyclé ecolabellisé à 90 % et réduits au maximum (40g/pers pour ce qui était fourni par le club de Caen).
- Pour les **transports**, une information avait été donnée sur le site internet pour favoriser les transports en commun (42% des congressistes sont venus en train) et le covoiturage. Les hébergements étaient choisis pour que les congressistes puissent se déplacer à pied.
- Le choix des **équipements** des bénévoles et des congressistes a été fait selon leur réutilisation potentielle et leur labellisation bio et équitable. (Par contre, ce ne sont pas des produits locaux car en coton).
- Pour l'**alimentation**, Le choix d'un traiteur associatif bio a permis de proposer des repas issus de l'agriculture biologique et de produits locaux sans surcoût par rapport à un traiteur classique pour une qualité inégalable. Des bénévoles ont participé à l'élaboration des repas et à la vaisselle et nettoyage. De ce fait, il n'y a pas de surcoût des repas malgré la réalisation entièrement avec des produits frais et bio. Les 80 bénévoles du Club de Caen et des autres clubs bas-normands ont été heureux de participer à l'événement. Cela a créé une ambiance particulière de dynamisme et de générosité ressentie par tous les congressistes. (voir la vidéo : <http://caffmeux.over-blog.com/article-congres-ffc-am-caen-janvier-2011-67925489.html>)
- Pour la **réduction des déchets**, La vaisselle lavable a été privilégiée. De la vaisselle biodégradable a cependant été utilisée le dernier jour pour les pauses par facilité. L'utilisation de verres consignés n'a pas fonctionné car trop éloignée de la culture habituelle.
- Le **tri des déchets** a été compliqué à faire respecter par



manque de lisibilité des consignes et manque d'habitude. Le compost a été récupéré par un maraîcher bio (environ 150kg).

En conclusion, pour 400 personnes présentes et 1200 repas servis, l'estimation du surcoût lié à l'environnement (**intégrant la part bénévolat** qui a permis de diminuer le coût des repas) est de 5000 € sur un budget global de 59400 €. A cela, il faut ajouter que le soutien des pouvoirs publics, notamment du Conseil Régional, a été beaucoup plus important en raison du choix de faire un ECO-congrès.

Le guide pour l'organisation d'un éco-congrès est disponible sur extranet/ bureau virtuel/ rubrique 10.

Brigitte DUQUESNAY

LA FFCAM, LES PARCS NATIONAUX, LES COMITES DE MASSIFS

Les **conseils d'administration des parcs nationaux** sont constitués d'élus, de représentants de l'administration et de représentants associatifs. C'est dans ce dernier collège que siègent des représentants de la FFCAM:

- **PN des Pyrénées** : Jean BOURDEU D'AGUERRE, vice-président du CAF de Pau
- **PN de la Vanoise** : Christophe ROULIER, CAF Moutiers
- **PN des Ecrins** : André GAS, président du CAF Grenoble-Oisans et Jean-Pierre BURAUD, CAF Briançon, président de la CNPM
- **PN du Mercantour** : Jean-Pierre MARTIN, CAF Nice-Mercantour.

Chaque parc est doté également d'un Conseil Economique Social et Culturel (CESC), lieu de débat et de concertation où siègent trois de nos représentants.

- **CESC du PN des Pyrénées** : Jacqueline ARA, Présidente du CAF de Lourdes
- **CESC de la Vanoise** : Bernard MOLLET, président du CAF Aix les Bains et du Comité départemental de la Savoie
- **CESC du PN des Ecrins** : Bertrand FALLER, président du CAF de Gap, Président de la CN des Refuges et Chalets

Tous ces représentants s'efforcent de veiller à ce que la double mission, de protection et d'animation, des parcs nationaux soit bien toujours présente. En outre, ils agissent pour que nos activités, en particulier l'alpinisme, la randonnée et l'escalade soient bien prises en compte, ainsi que nos refuges, dont le rôle important dans l'économie du tourisme n'est plus à démontrer.

La FFCAM est également représentée aux **Comités de massifs** des Alpes, des Pyrénées et du Massif Central. Ces assemblées constituées d'élus, de représentants d'établissements publics, de parcs nationaux, d'organisations socio-professionnelles et d'associations définissent et précisent les actions qu'elles jugent souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection du massif. Elles élisent en leur sein une commission spécialisée consultée sur les projets d'unités touristiques nouvelles (UTN).

Nos représentants :

- **Comité de massif des Alpes** : Jean-Pierre BURAUD + Commission UTN
 - **Comité de massif des Pyrénées** : Denis MAUBE, CAF de Toulouse
 - **Comité de massif du Massif Central** : Guy ROSENBERG, CAF de Clermont Auvergne + Commission UTN
- Jean Pierre BURAUD

BATAILLENCÉ, UNE ENCLAVE OUBLIÉE DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES ?

Bataillencé, voilà un nom qui résonne dans l'esprit de nombreux Cafistes.

Depuis l'ouverture du tunnel en 1976 (Le ministre de l'époque était monté à dos d'âne pour se rendre compte de l'intérêt du percement du tunnel) et plus tard, l'ouverture de la route d'accès en hiver, le pic de Bataillencé est un terrain de jeu unique pour les Cafistes.



Quel Cafiste Pyrénéen n'a pas été initié par son club au ski de randonnée ou à la cascade de glace au départ du tunnel d'Aragouet / Bielsa, situé dans la haute vallée de Saux (Hautes-Pyrénées) ?

Ce lieu est désormais sous la menace d'un projet visant à le transformer en station de ski !

Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Le projet vise à étendre la station de ski de Piau Engaly en direction du tunnel, sur la rive droite de la Gela (La Hourmagerie) qui se termine au pic de l'Aiguillette puis, sur l'autre versant, dans la vallée de Saux jusqu'au tunnel.

Quoi de plus « banal » me direz-vous qu'une nième station pris dans le mouvement oscillant « nouvelles remontées / nouveaux programmes immobiliers ».

Mais ici, la géologie n'a pas aidé les promoteurs : la vallée de la Gela est profonde et se termine par la muraille de Barroude, qui constitue avec le cirque de Troumouse sur l'envers et le cirque de Gavarnie un patrimoine exceptionnel.

Qu'à cela ne tienne, il est prévu un « Gela Express » dans ce nouveau Paradiski Pyrénéen. Mais point de La Plagne ou Les Arcs à l'autre bout.

C'est en Espagne, dans la province d'Aragon, de l'autre côté du tunnel, que le cheval blanc, la société Aramon, a été trouvé pour créer cette nouvelle station.

En mettant de côté les enjeux financiers –52 M € pour seulement 35 Km de pistes bleues dans une Espagne qui n'est pas au mieux et une hausse sensible du prix du forfait– et sociaux –le statut du travailleur saisonnier est moins protecteur chez nos voisins– pour ne retenir que l'aspect libre accès aux sites, il est difficile de croire que le projet en restera là sans déborder sur les cascades de Riou Nère et la montagne de Bataillencé.

Le Parc National des Pyrénées, créé en 1967, est limité à l'Est par l'actuelle station de Piau construite en 1971. La basse vallée de la Gela et sa rive droite visées aujourd'hui, avaient été exclues à l'époque, malgré leurs intérêts naturels.

L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique avec le soutien de la Communauté de Travail des Pyrénées atteste de l'évolution climatique qui nécessiterait une adaptation des politiques d'aménagement.

Y a t il d'un côté les intentions nationales (stratégie de valorisation de la biodiversité pyrénéenne, plan national d'adaptation au changement climatique) et de l'autre un choix local ?

La vallée d'Aure a déjà réussi à s'opposer à d'autres projets comme la liaison carrossable au Néouvielle entre le lac d'Aubert et le plateau du Liez ou la ligne THT Franco Espagnole. Gageons que cette fois encore les valléens, avec l'appui de la FFCAM qui est représentée au sein du PNP et du comité de massif et celui de la société civile, le projet évoluera vers un classement de ce site remarquable.

Denis MAUBE

Pour en savoir plus : <http://www.sauvons-la-gela.org/>

JOURNÉES QLMB 2011

24-25 septembre - Thème : SOLS et SOUS-SOLS

Les clubs et comités chaque année se renouvellent, mais certains restent fidèles depuis la première édition pour organiser les journées « Que la Montagne est Belle ». Alors pour la 7ème édition en 2011, pourquoi pas vous ?

Cette année, nous proposons aux clubs et comités d'organiser ces journées **les 24 et 25 septembre sur le thème « Sols et Sous-Sols »**.

Cette opération est destinée à faire découvrir la richesse des milieux naturels que nous parcourons et à prendre conscience des impacts de l'homme sur son environnement. Ouverte à un large public, elle sera aussi une occasion de promouvoir nos **activités** et notre **éthique** de pratique. Certains découvriront nos paysages souterrains pour la première fois, d'autres les services que nous rendent la diversité biologique des sols. Mais nous serons comme chaque année surpris par l'inventivité des clubs et la convivialité de ces journées.

N'oubliez pas que l'organisation de ces journées est très souple, les dates proposées restent indicatives. N'hésitez pas en fonction d'opportunités ou de problématiques locales à choisir un thème plus proche de votre quotidien.

Vous recevrez très prochainement toute information afin de vous aider à organiser cette opération.

Bonnes journées « Que la montagne est belle » à tous.

Contact : i.chassin@ffcam.fr

« ESPACE 3000 CHABERTON » RECOURS DE LA FFCAM

Un arrêté préfectoral en date du 12 juillet 2010 a autorisé la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) sur le territoire de la commune de Montgenèvre, soit la création de d'un nouveau domaine skiable entraînant l'aménagement de 25 km de nouvelles pistes et l'équipement du futur « Espace 3000 Chaberton » par la création de 6 remontées mécaniques, sacrifiant ainsi le dernier espace naturel de la commune où se pratique la randonnée en été et en hiver, c'est aussi un territoire de chasse.

Dans un premier temps, la FFCAM a présenté un recours gracieux auprès du Préfet coordonnateur et, sans réponse de celui-ci, un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille, à la date du 9 décembre 2010.

L'autorisation portant une atteinte irréversible au milieu naturel, paraissant constituer une erreur manifeste d'appréciation, le recours fait état des moyens suivants:

-Risque d'atteinte au Site Natura 2000 de la vallée de la Clarée.

-Non respect des protocoles Tourisme et Protection des sols de la Convention Alpine.

-Élément déclencheur d'une urbanisation nouvelle.

-Expertise faunistique incomplète.

Ajoutons que, de son côté l'association Mountain Wilderness a présenté un recours contentieux directement auprès du Tribunal administratif de Marseille.

Affaire à suivre, le jugement ne pouvant guère être espéré avant plusieurs mois, voire plusieurs années, ce qui suppose une grande vigilance pour s'opposer à la réalisation des travaux.

Pierre BONTEMPS